

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Écologie (France) > Ecologie : Parc des Beaumonts (France) > Interlocuteurs territoriaux (Parc des Beaumonts) > **Le Parc des Beaumonts : une lettre à Dominique Voynet**

Le Parc des Beaumonts : une lettre à Dominique Voynet

lundi 14 septembre 2009, par [LANTZ André](#) (Date de rédaction antérieure : 3 juillet 2009).

LANTZ André
Membre de l'OPIE
Office pour les insectes et leur environnement
Membre de la SMF
Société mycologique de France

Vincennes le 3 juillet 2009

Madame la Maire,

La ville de Montreuil vient de fêter il y a quelques semaines le dixième anniversaire du Parc des Beaumonts. Ce lieu a été classé Natura 2000 grâce à la richesse de son biotope et à la pugnacité d'ornithologues soucieux de la préservation de la nature.

Je me permets de vous écrire car la biodiversité ornithologique et entomologique, liée à la richesse floristique de la zone centrale du Parc me semble actuellement menacée et nécessite une intervention rapide de la part des autorités municipales.

En effet, cette partie du parc est doublement menacée, sur le plan naturel par une évolution liée au reboisement et à l'envahissement par des plantes très prolifiques telles que le robinier et la renouée du japon, et sur le plan humain par une fréquentation de plus en plus importante de promeneurs qui y viennent également pique-niquer et cueillir des plantes dont les quelques rares orchidées qui peuplent cette surface. Cela nuit également à la reproduction des diverses espèces d'oiseaux qui viennent nicher dans cette friche.

Les quelques panneaux, installés à certaines entrées du parc lors des journées sur la biodiversité précisent bien que la zone « protégée » y est interdite d'accès, mais leur emplacement est éloigné de cette zone. De plus bon nombre de riverains ne lisent pas forcément les panneaux en pénétrant dans le parc.

Enfin certaines barrières ont été totalement détruites comme celles de l'observatoire sud, ou restent peu dissuasives, invitant le promeneur à poursuivre son chemin dans la zone protégée.

Il devient donc urgent de restaurer celles qui ont été détruites et de consolider les autres.

Les barrières, si utiles qu'elles soient n'empêcheront pas la pénétration humaine si en parallèle une politique préventive d'éducation n'est pas instaurée.

Je ne considère pas, comme la majorité gouvernementale actuelle, que la méthode répressive soit le moyen le plus efficace pour responsabiliser les personnes. Il me semble beaucoup plus efficace d'expliquer aux promeneurs à la fois la fragilité du milieu et son intérêt afin de les dissuader de rentrer dans cette partie du Parc.

A l'heure où le chômage généré par des politiques dont le but principal est la recherche du profit financier pour quelques uns sans respect pour les ressources limitées de notre planète, la création d'emplois pour expliquer l'intérêt de la biodiversité vis-à-vis du public et aussi des jeunes dans les écoles serait un acte positif à mettre au bilan d'une municipalité « verte ». Les résultats des élections européennes indiquent qu'un plus grand nombre de votants prennent davantage conscience des enjeux globaux et il serait contradictoire que votre municipalité ne mette pas rapidement des moyens pour protéger la friche centrale du parc et ne constitue pas une équipe à vocation pédagogique pour limiter l'accès de cette friche.